

DÉPARTEMENT DU LOIRET

COMMUNE D'ISDES

45620

TÉLÉPHONE : 02.38.29.10.82

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 17 MAI 2021

Date de convocation : L'an deux mil vingt et un, le lundi 17 mai, à 18 heures 00, le Conseil Municipal
11 mai 2021 légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de
Nombre de Conseillers Monsieur COLAS Christian, Maire.
En exercice : 14 Etaient présents : Mesdames et Messieurs COLAS Christian, d'HÉROUVILLE Emmanuel,
Présents : 12 ARNOULT Dominique, MARIE Olivier, GARCIA Claire, FAUCONNET Aurélien, NOËL
Votants : 14 Samuel (à partir de 18 h 45), FOULON Cindy, QUELIN Sophie, BOUREY Anne,
LANGLOIS Eric, PONSIGNON Eric, Formant la majorité des membres en exercice.
Etaient excusés : Monsieur CARROUÉE Henri ayant donné pouvoir à Monsieur
LANGLOIS Eric Madame d'HÉROUVILLE Yolande ayant donné pouvoir à Monsieur
d'HÉROUVILLE Emmanuel.
Secrétaire de séance : Monsieur d'HÉROUVILLE Emmanuel.

FONDS DE CONCOURS POUR RÉNOVATION INFORMATIQUE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire propose de demander une aide du Fonds de Concours de la Communauté de Communes pour :

- Le remplacement du poste 'maitre' du secrétariat équipé de logiciels à jour ;
- L'achat de l'onduleur et l'installation d'une sauvegarde de type Raid ;
- Le remplacement de 'l'imprimante/scanner/copieur' réseau ;

pour un cout total de 6.726 €. Une aide de 50 % (soit 3.263 €) est sollicitée.

Le Conseil Municipal donne son accord à cette demande d'aide du Fonds de Concours.

ÉLECTIONS DES 20 ET 27 JUIN 2021 : TABLEAU DES PRÉSENCES (2 BUREAUX)

Il s'agit de remplir de façon prévisionnelle le tableau des présences aux deux bureaux de vote des 20 et 27 juin, pour les élections régionales et départementales.

CONTRATS D'ÉTÉ

En période de congés des agents communaux, Monsieur le Maire propose de prendre plusieurs jeunes habitants du village en CDD pour accompagner au nettoyage/arrosage des fleurs et des parterres, ainsi qu'au nettoyage/rafraichissement de certains locaux et équipements communaux. Le Conseil Municipal valide ces recrutements d'été, pour lesquels la dépense a été budgétée.

18 h 45 : arrivée de Monsieur NOËL Samuel.

REPRÉSENTANT COMMUNAL AU CNAS

Monsieur Eric LANGLOIS est élu pour représenter la commune auprès du CNAS.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Pour la rentrée de 2021, le Conseil Municipal décide :

- de maintenir le règlement actuel, soit :

Horaires :

- Le matin de 7 h 15 à 8 h 50 (Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi)
- Le soir de 15 h 50 à 18 h 30 (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi)

Tarif fixé à 17 €/enfant et par mois ; en cas de dépassement des horaires d'ouverture, il sera ajouté une participation de 3 € par quart d'heure et par enfant. Tout quart d'heure commencé sera dû ;

- de procéder à la création d'un poste d'adjoint d'animation territorial du jeudi 2 septembre 2021 au jeudi 7 juillet 2022 inclus.

ÉCHANGES SUR LA COMMUNICATION COMMUNALE

La communication communale est actuellement assurée par l'affichage 'légal', le site web isdes.fr (pour toutes informations règlementaires ou importantes), par Panneau Pocket (pour les messages d'alerte) et par le biais de courriers divers (feuilles sous format A5 glissées dans les Bal quand nécessaire).

Un échange entre les conseillers est ouvert sur le fait d'alimenter un compte sur les réseaux sociaux (Facebook en particulier), au nom de la Commune.

INFORMATIONS DIVERSES

Projet Epicerie : Monsieur le Maire informe qu'en 1^{ère} étape (2021) la rénovation de la Station Carburants est engagée (nettoyage, peinture, sécurité). La commission travaux, élargie si nécessaire, sera réunie pour évaluer les options de travaux complémentaires et les modalités de leur réalisation (couts, financement, calendrier ...).

Salle numérique : l'utilisation de cette salle équipée pour le télétravail doit pouvoir se développer.

Bibliothèque : le Département via la Médiathèque a fourni un équipement informatique pour gérer les livres et documents à disposition des habitants. Ce service va pouvoir ré ouvrir bientôt.

La visite biennale du géomètre du cadastre s'est déroulée le 4 mai 2021 : il a constaté le besoin de mettre à jour des constructions (des courriers seront envoyés).

SIRIS : Une information est donnée sur la situation actuelle du Syndicat, qui décide de plus de 30 % du budget communal (!).

Ecole : Le Directeur Académique a confirmé le maintien de l'école sur 4.5 jours en 2021/2022 : il sera demandé à nouveau le passage à 4 jours pour l'année 2022/2023.

La séance est levée à 20 h 00.

Pour extrait,
Le Maire,



C. COLAS.